



## Offre de Coaching

---

Ce document décrit l'offre de coaching proposée par Yolande Gouzalch et ses modalités de mise en œuvre.

### I- Se comprendre pour bien avancer

#### Qu'entend-on par coaching?

Le coaching est un dispositif qui accompagne le dialogue du client centré sur son objectif.

Le coach crée les conditions d'un espace de croissance pour son client : son accompagnement favorise le développement et l'élaboration par le client de ses propres capacités de passage à l'action en vue d'atteindre l'objectif fixé. En ce sens, le coaching est une prestation ponctuelle orientée solutions et qui vise des résultats tangibles. Le bénéfice attendu est directement opérationnel.

#### Qu'est ce que le coaching systémique?

L'accompagnement proposé par Yolande Gouzalch s'effectue dans un cadre de référence systémique, c'est-à-dire qui tient compte de toutes les interfaces de l'homme avec son environnement.

Cette approche invite le client à explorer et comprendre l'ensemble des relations dans lesquelles il évolue, à en saisir l'importance et les possibilités d'évolutions qui y sont liées.

#### Quelle nature de relation sous-tend un coaching?

Le coaching est avant tout une relation paritaire entre le client et son coach, basée sur l'établissement d'une confiance mutuelle et d'un respect partagé. Et c'est à partir de ce qui se passe dans les interactions avec son client, que le coach l'aide à trouver des solutions là où il n'aurait pas pensé les chercher.

### II- Ma vision, mon approche

La révolution numérique fait exploser l'économie de partage et les initiatives entrepreneuriales; l'essor du digital bouleverse les métiers et l'organisation au travail; les enjeux sociétaux de plus en plus complexes renforcent la quête de sens... Un nouveau monde est en marche plus ouvert, plus collaboratif, plus responsable.

C'est dans cette transformation que U-Bridge et les activités que je porte trouvent leur raison d'être :

- aider les entreprises - salariés, managers, dirigeants- à s'inscrire dans de nouveaux modèles et à en faire une source de création de valeur(s).
- aider les personnes à développer leur agilité professionnelle dans un univers qui bouscule les repères, à favoriser l'émergence d'un nouveau champ des possibles, qu'il s'agisse d'une situation voulue ou subie.

Si par définition un coach est en mesure d'accompagner un client quelle que soit la nature de ses objectifs, j'ai fait le choix de m'orienter plus particulièrement sur les enjeux d'orientation, d'emploi et d'entrepreneuriat, en lien avec mon parcours et mes expériences.

#### Jeunes : Orientation professionnelle / Recherche d'emploi/ Premiers pas dans l'entreprise

*Depuis plusieurs années, j'accompagne de nombreux jeunes à différents stades de leur réflexion et les aide à faire grandir leurs talents. Mon appartenance à JobIRL, association qui met en relation les 15/ 25 ans avec des professionnels et ma participation au collectif Youth We Can me donnent par ailleurs une bonne sensibilité à leurs sujets de préoccupation.*

#### Parcours professionnel en entreprise : Prise de poste/ Changement d'orientation / Affirmation de la confiance en soi / Leadership/ Communication / Gestion d'une crise

*Dans un monde où tout va de plus en plus vite, il est utile de savoir prendre du recul, d'apprendre à ouvrir de nouvelles fenêtres en intégrant les interactions avec l'ensemble des systèmes environnants, de se remettre en questions aujourd'hui pour être plus fort demain. Et parce que je pense, comme Winston Churchill, qu' «il vaut mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne vous prenne par la gorge», je vous aide à développer une performance durable.*

#### Transition : Gestion d'une séparation / Outplacement / Développement entrepreneurial

*Changer de costume n'est pas toujours aisé. L'avoir vécu personnellement renforce mon écoute sur ces sujets.*

### III- Modalités d'intervention

Yolande Gouzalch est ci-après appelée «la coach».

La personne concernée par l'accompagnement en coaching est appelée «le client».

#### 1- L'entretien exploratoire

Chaque coaching est précédé d'un entretien exploratoire d'environ une heure pour se présenter mutuellement et aborder les aspects d'organisation et de déontologie de l'accompagnement.

Il permet de répondre à toutes les questions du client sur le processus d'accompagnement et d'écouter ses objectifs et challenges personnels vis-à-vis de ce coaching.

À l'issue de cette rencontre, si le client confirme son souhait d'un travail en commun, la coach lui propose un contrat formel signé par les deux parties. Ce contrat caractérise la mission : objectifs et indicateurs de réussite; durée, fréquence, début et fin; conditions budgétaires; engagements; éthique et déontologie.

#### 2- Les objectifs

##### 2-1 Les objectifs du programme :

Ces objectifs sont issus de l'entretien exploratoire avec le client et pourront être adaptés en cours de coaching si la coach et le client le jugent nécessaire en fonction des besoins/de l'évolution de la situation.

##### 2-2 Les critères de réussite :

Il s'agit d'une liste de critères et d'indicateurs établie sur la base de l'entretien exploratoire. Cette liste peut être amenée à évoluer au cours de la prestation de coaching.

##### 2-3 Application en séance

Après un point sur l'évolution du client dans l'intersession, chaque rencontre fera l'objet d'un accord spécifique de séance déclinant ainsi le contrat de coaching dans sa dimension opérationnelle.

Chaque séance se déroule selon la progression suivante :

- énonciation (ou rappel) du ou des résultat(s) à atteindre pour la séance du jour
- recherche d'options et de solutions concrètes pour y parvenir
- élaboration du plan d'action

#### 3- Durée et fréquence

Le coaching est un travail qui s'inscrit généralement dans le temps. La durée est décidée d'un commun accord entre la coach et le client.

Le nombre de séances et leur durée feront l'objet d'un contrat avec le client sur lequel figurera une date de début et de fin du coaching.

Il est à noter que la durée d'un coaching est de 8 à 10 séances d'une durée d'environ une heure trente.

Les séances se déroulent avec un écart de temps de 1 à 3 semaines.

Entre les séances, un travail personnel ou des travaux pratiques pourront être demandés au client pour assurer la réussite des ses plans d'action et la mise en œuvre de ses décisions.

Il est convenu de faire un point à mi-parcours pour confirmer la poursuite du programme. Ce point est considéré comme une séance à part entière.

Le programme intègre un bilan de fin de parcours avec le client pour entériner les progrès accomplis, les résultats atteints. Ce point est également considéré comme une séance à part entière.

Si la problématique du client est ponctuelle et conjoncturelle, par exemple la préparation à un entretien d'embauche ou à un rendez-vous de prospection, le coaching peut se faire sous un format flash de 1 à 3 séances.

#### 4- Lieu

Les séances peuvent se tenir dans les locaux de la coach, 94 rue du Bac, 75007 Paris ou dans tout autre lieu convenant au client et à la coach.

Le client, pourra s'il le souhaite opter pour des séances par téléphone ou par skype; elles se dérouleront selon le même processus qu'en face à face.

#### 5- Tarifs et conditions de paiement

Le prix convenu pour la prestation effectuée par la coach figurera dans le contrat signé avec le client (selon la situation et il peut s'agir d'une tarification horaire ou d'un forfait par séance).

Le tarif est applicable quelles que soient les modalités retenues: face à face, téléphone ou skype. Le client règlera la prestation du coach à l'issue de chaque séance.

L'entretien exploratoire ne donne pas lieu à facturation.

#### 6 - Conditions d'annulation

Si une séance est reportée moins de 48 heures à l'avance, elle sera intégralement due.

Le client peut décider d'interrompre le contrat en cours à tout moment en respectant un préavis de sept jours avant sa date de fin envisagée.

La coach se réserve le droit d'interrompre le contrat si le client annule plusieurs séances sans préavis ou pour toute autre raison que la coach estimera justifiée.

En cas de force majeure, la coach peut mettre fin au contrat. Elle motivera sa décision et orientera le client vers un autre coach. Si le client décline cette proposition, le contrat prendra fin automatiquement. Si le client l'accepte, l'accompagnement sera poursuivi dans les mêmes conditions.

#### 7- Cadre contractuel et déontologie

##### 7-1 Obligations et responsabilités de la coach :

La coach s'engage à respecter le code déontologique de l'International Coach Federation, accessible sur <http://www.coachfederation.fr/>.

La coach respecte le droit du client à résilier la relation de coaching à tout moment pendant le processus, sous réserve des dispositions au contrat.

Les données du présent contrat sont strictement confidentielles et seront utilisées dans le cadre exclusif de cet accompagnement. La coach assure la plus grande réserve vis à vis de ce qu'il apprend de son client et garde la confidentialité du contenu des entretiens individuels.

Il peut arriver à la coach de donner un conseil si on le lui demande, mais dans ce cas, elle change de posture ponctuellement, le temps de son apport, avant de reprendre sa posture initiale.

Le contrat est un contrat de moyens, ces moyens étant le temps et la compétence de la coach. La coach ne saurait donc être tenue responsable à sa place des décisions professionnelles et personnelles que son client prend pendant la période de coaching et ultérieurement.

##### 7-2 Obligations et responsabilités du client :

L'objet d'un coaching est le sujet lui même; pour le client, s'engager dans une démarche de coaching signifie donc toujours travailler sur soi. La démarche suppose que le client est volontaire et qu'il s'organise pour dégager la disponibilité nécessaire.

Le client s'engage sur le respect de la méthodologie ainsi que des planning proposés en concertation avec la coach et devra respecter les heures et les dates de rendez-vous.

En cas d'impossibilité de se rendre à une séance, il a été informé des conditions d'annulation

(voir paragraphe 6). S'il arrive en retard, la séance se terminera à l'heure initialement convenue.

Le client est l'auteur des actions qu'il mène. Il est responsable de son travail et de toutes ses conséquences sur lui-même.

### 8- A propos de Yolande Gouzalch. Qui suis-je ?

Membre de l'International Coach Federation, j'ai été formée au coaching par Alain Cardon. Mon accompagnement se fait dans un cadre de référence systémique.

Fondatrice de U-Bridge, société de conseil, communication et de coaching, je mets mes compétences au service des entreprises et individus qui souhaitent s'inscrire dans une performance durable en conjuguant sens et croissance.

Dans une société fortement bousculée par l'essor du numérique et par le développement des postures collaboratives et entrepreneuriales, je suis particulièrement sensible aux impacts de ces transformations sur l'emploi.

Avant de fonder U-bridge, j'ai été Directrice Générale Adjointe et Associée chez Publicis consultants et Directrice en charge de l'offre «Emploi et Responsabilité Sociétale des Entreprises» à L'Express. Ma valeur ajoutée est nourrie de ma très bonne connaissance de l'univers des ressources humaines, de mon expertise de la communication et de mon expérience du management et du développement des talents.

Je suis par ailleurs engagée auprès de plusieurs associations et collectifs développant l'innovation sociale et les initiatives en faveur de l'intérêt général.

Une image pour me résumer? J'aide à construire des ponts pour atteindre de nouvelles rives !

**U•BRIDGE**

